

**AVIS DE SOUTENANCE DE THESE**

(arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale)

**THESE**

Doctorat de l'Université de Strasbourg (Nouveau Régime)  
Mention : Droit privé

Présentée et soutenue publiquement le 25 septembre 2012 à 14h30  
Salle Redslob – 4<sup>e</sup> étage  
Faculté de droit, place d'Athènes

par

Madame N'Deye Fatou LOUM-NEESER

*« Les pays en développement et la brevetabilité des médicaments en matière  
de lutte contre le VIH/SIDA »*

**JURY**

Monsieur Jacques AZEMA, Professeur à l'Université de Lyon III

Monsieur Christian LE STANC, Professeur à l'Université de Montpellier 1

Monsieur Yves REBOUL, Professeur émérite de l'Université de Strasbourg,  
directeur de thèse

Monsieur Dieter STAUDER, Professeur associé honoraire de l'Université de  
Strasbourg